

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 949

présenté par

M. Brard, M. Gosnat, M. Daniel Paul, M. Chassaigne, Mme Amiable,
M. Asensi, M. Bocquet, M. Braouezec, Mme Buffet, M. Candelier,
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

ARTICLE 41

Supprimer les alinéas 37 à 47 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Soumettre la Caisse à la tutelle de la Commission bancaire serait contraire à son statut et au rôle de la Commission de surveillance.